Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2025/59

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 NOVEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIE D'INVENTAIRE DES BIENS DE L'ACTIF DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 novembre 2025 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Le quorum étant atteint,

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ ***DÉCIDE :***

Article 1 :
Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve la sortie de l'inventaire de biens de l'établissement d'un montant total de 5017,41€, dont 2676,68€ amortis, et d'une valeur restante nette comptable d'un montant total de 2340,73€, tels que définis en document joint à la présente délibération.

Article 2 :
La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux.
Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'Université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 07 novembre 2025.

Membres présents	18
Membres représentés	14
Nombre total (membres présents + membres représentés)	32
Nombre d'abstention (s)	0
Nombre de votants	32
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	32
Nombre de suffrages pour	32
Nombre de suffrages contre	0

Le Président,

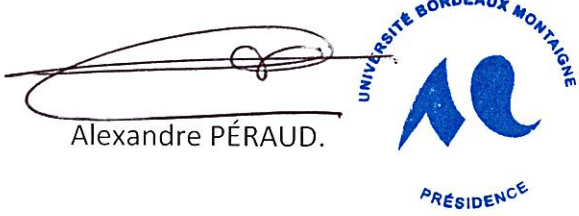

Alexandre PÉRAUD.

Publié le : 24 NOV. 2025

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux : 24 NOV. 2025